

SAUVEGARDE EXTERNALISÉE

**VOS DONNÉES INFORMATIQUES ONT DE LA VALEUR,
PROTÉGEZ-LES**

Problème de matériel, virus, vol, erreur de manipulation, incendie ou sinistre sont souvent à l'origine d'une perte de vos données informatiques ! Cela entraîne **une perte de temps conséquente pour effectuer une nouvelle saisie des données perdues, ainsi que des dépenses imprévues.**



CAS PRATIQUE

Le disque dur de la mairie tombe en panne. Dans le cadre de son contrat de maintenance avec l'Adico, un technicien se déplace, change le disque dur et récupère les données de la sauvegarde externalisée de la nuit précédente. Dès 9 h le lendemain, la mairie peut reprendre son activité.

LA SAUVEGARDE EXTERNALISÉE, UNE SOLUTION SÉCURISÉE ET SIMPLE À METTRE EN OEUVRE

La solution proposée par l'Adico est adaptée
au contexte et aux enjeux de nos adhérents :

Comme le prévoit la réglementation, vos données sont sauvegardées sur un serveur situé en Union Européenne. La confidentialité de vos données est garantie via un système de cryptage. Le versionning* vous apporte une souplesse dans la restauration des données.

1

La solution est modulable en fonction de vos besoins : volume de la sauvegarde, choix de l'heure et de la fréquence...

2

La supervision du déroulement des sauvegardes est assurée par nos services (contrôle quotidien).

3

CONTACTEZ-NOUS

contact@adico.fr

Tél : 03 44 08 40 40

Fax : 03 44 08 40 49

NOTRE
MÉTIER ?
SÉCURISER
LE VÔTRE !

**Pour un même document sur lequel vous avez effectué des modifications, il vous est toujours possible d'accéder à la version antérieure.*